

Agenda mondial de la JICA

N° 10 Sport et développement



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) œuvre à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

0. Introduction (caractéristiques du sport)

Le sport exerce un fort pouvoir d'attraction sur les gens. Il apporte du plaisir, de l'enthousiasme et de l'excitation. Pour certains, le sport peut même être une raison de vivre. Le sport a également le pouvoir de rassembler des personnes et des régions d'origines culturelles, religieuses et linguistiques différentes. Ainsi, il peut contribuer à la paix en favorisant la compréhension mutuelle et le respect de la diversité. Il se présente sous diverses formes et peut être apprécié non seulement en « jouant », mais aussi en « regardant » et en « soutenant ». Le sport permet donc de réaliser diverses initiatives adaptées à une région ou à un objectif spécifique.

Pour ce volet de l'Agenda mondial, nous utiliserons pleinement les caractéristiques et les atouts du sport pour résoudre les problèmes de développement. Ce faisant, nous favoriserons la réalisation d'un monde pacifique où les individus ont envie de vivre, en nous appuyant sur un réseau de personnes et d'organisations proactives.

1. Objectif

Promouvoir la réalisation d'une société pacifique où tous les individus peuvent choisir de manière égale comment ils profitent du sport sans distinction de sexe, d'âge, de culture, de statut social ou économique, ou de handicap.

2. Situation actuelle, analyse des problèmes et justification des objectifs

(1) Situation actuelle et analyse des problèmes

1) Tendances sur la scène internationale

En France et dans d'autres pays européens, le sport est depuis longtemps considéré comme un droit humain. L'Organisation des Nations Unies pour

l'éducation, la science et la culture (UNESCO) affirme quant à elle clairement dans sa Charte internationale de l'éducation physique et du sport, adoptée en novembre 1978, que « la pratique de l'éducation physique et du sport est un droit fondamental pour tous ». Les États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant (1989), à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006) et à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1981) reconnaissent tous que la pratique du sport doit être garantie pour la dignité et les droits humains, au même titre que l'éducation, la santé et la sécurité sociale pour tous (le Japon a ratifié ces trois traités).

Parallèlement, la thématique « Sport et développement » n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis le début du 21^e siècle. Depuis que l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, en novembre 2003, la résolution sur le sport « comme moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix », le sport est devenu une approche du développement humain et de la consolidation de la paix, et non plus seulement un loisir ou un moyen de rester en bonne santé. L'Agenda 2030 pour le développement durable, adopté en septembre 2015, indique dans son préambule que « le sport est lui aussi un élément important du développement durable. Nous apprécions sa contribution croissante au développement et à la paix par la tolérance et le respect qu'il préconise ; à l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'individu et de la collectivité ; et à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale ». En outre, la 6^e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS VI), qui s'est tenue en Russie en juillet 2017, a fixé le thème de « l'optimisation de la contribution du sport au développement durable et à la paix » ; clairement affirmé la contribution du sport à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ; et fait progresser l'élaboration d'indicateurs pour mesurer son efficacité à cet égard.

2) Défis dans les régions en développement

Si certains pays en développement ont donné une place importante au sport dans leurs politiques, les régions en développement dans leur ensemble n'ont pas encore mis en œuvre suffisamment de projets axés sur le sport. Les budgets limités attribués aux projets, la faible capacité organisationnelle et le manque de ressources humaines des organisations concernées ont entravé les progrès. Souvent, les projets liés au sport ne ciblent que la compétition et les athlètes d'élite, sans guère améliorer la qualité de vie de la population. On estime à un milliard le nombre de personnes handicapées dans le monde, dont environ 80 % vivent dans des régions en développement, mais peu d'initiatives ont été prises pour créer un environnement où les personnes handicapées peuvent profiter du sport au quotidien. Les femmes

ont également des possibilités limitées de participer au sport dans de nombreuses régions, principalement en raison de la disparité entre les sexes et de facteurs culturels. Les enfants des pays en développement sont également confrontés à des obstacles dans le domaine du sport. Bien que l'éducation physique à l'école soit obligatoire dans les programmes nationaux de plus de 90 % des pays du monde, les cours n'ont souvent pas lieu dans les pays en développement en raison d'un manque de reconnaissance ou d'une pénurie d'instructeurs et d'installations, et les besoins y sont importants.

(2) Justification des objectifs de l'Agenda mondial

Tous les individus ont le droit d'avoir accès au sport et de mener une vie heureuse et fructueuse grâce au sport. Le sport présente divers effets positifs : pour les individus, il offre la possibilité de préserver leur santé physique et mentale et de s'épanouir personnellement ; pour la société, il permet de promouvoir la participation de diverses personnes à la société, de favoriser un sentiment d'unité et de vitalité au sein de la communauté et de promouvoir la compréhension mutuelle à l'échelle internationale. Dans les régions en développement, cependant, l'accès au sport est limité par le manque d'infrastructures matérielles et institutionnelles ; des restrictions culturelles, sociales et économiques ; et les instabilités causées par les conflits. La communauté internationale doit donc créer un monde où tous les habitants des régions en développement peuvent pratiquer un sport tout au long de leur vie dans un environnement sûr et équitable, en fonction de leurs intérêts et de leurs aptitudes, quel que soit leur sexe, leur âge, leur culture, leur statut social ou économique ou leur handicap. Dans cette optique, ce volet de l'Agenda mondial vise un meilleur accès au sport et la création d'une société mondiale dans laquelle tous les individus peuvent pratiquer un sport en fonction de leurs intérêts et de leurs aptitudes, et mener une vie heureuse et prospère grâce au sport.

(3) Efforts mondiaux dans ce domaine

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) utilisent le sport dans leurs domaines d'action respectifs (sensibilisation à l'éradication de la pauvreté, matchs amicaux pour les échanges interculturels, programmes éducatifs et fourniture d'équipements sportifs). Les organismes d'aide bilatérale de pays tels que le Royaume-Uni, la France, les États-Unis et l'Australie utilisent également le sport comme un moyen de promouvoir le développement et la paix, ainsi que pour asseoir leur présence sur la scène internationale.

(4) Politique du gouvernement japonais

Dans la Charte de la coopération au développement du Japon (2015), le sport est répertorié comme l'un des thèmes de développement centré sur l'individu et apte à répondre aux besoins fondamentaux de la vie. La loi fondamentale sur le sport du Japon (2011) et la plupart des politiques censées en garantir le respect établissent que le sport est une culture humaine universelle, et que « tous les citoyens ont le droit de vivre une vie heureuse et fructueuse grâce au sport ». La loi précise en outre que le sport favorise un sentiment d'unité et de vitalité dans la communauté en encourageant l'interaction entre les personnes et les communautés, et qu'il contribue grandement à la paix dans le monde en favorisant la compréhension mutuelle internationale. Ainsi, en vertu de la loi, le sport joue un rôle clé dans le renforcement du statut international du Japon.

3. Importance des initiatives du Japon et de la JICA

Le déploiement d'une coopération internationale dans le domaine du sport tirant parti des atouts du Japon, présentés ci-dessous, montre avec force la spécificité de la coopération japonaise, soutenue par une philosophie qui promeut le bien-être mental comme faisant partie intégrante du développement humain.

(1) L'expérience japonaise d'éducation physique scolaire et d'égalité des chances dans le sport

Grâce aux cours d'éducation physique, aux UNDOKAI (festivals sportifs scolaires) et aux activités extrascolaires (sport en club), le Japon offre à tous ses citoyens des possibilités de pratiquer un sport quel que soit leur niveau de richesse ou de pauvreté. Ces opportunités, proposées avant la Seconde Guerre mondiale, ont joué un rôle majeur dans le développement du sport au Japon. Elles ont également contribué à l'émergence d'un large éventail d'aptitudes individuelles telles que l'autonomie, la coopération et l'estime de soi, ainsi qu'à l'acquisition de qualités propices à l'amélioration de la condition physique et à la pratique d'activités physiques tout au long de la vie. L'UNDOKAI et les activités extrascolaires (activités en club), en particulier, sont spécifiques au Japon. Même dans les pays en

développement où les possibilités de faire du sport sont limitées, les activités axées sur l'école visant à promouvoir la construction d'infrastructures sportives, parallèlement au développement des ressources humaines, sont considérées comme efficaces.

(2) L'expérience japonaise d'intégration précoce du sport dans la vie quotidienne et la société

Avec la récente augmentation de l'espérance de vie moyenne, la population mondiale vieillit d'année en année. Parallèlement, le pourcentage de décès dus à des maladies non transmissibles (MNT) telles que le cancer, le diabète et les maladies cardiaques pèse plus lourdement dans le bilan mondial des décès. Confrontés à ces mêmes tendances, les pays en développement doivent également offrir des possibilités d'exercice aux personnes de tout âge afin de maintenir et d'améliorer la condition physique de leurs aînés et de prévenir et soigner les maladies liées au mode de vie. Les Japonais pratiquent le sport chez eux et dans leur communauté, souvent par le biais d'exercices de gymnastique diffusés à la radio et d'autres activités destinées à les maintenir en bonne santé et à promouvoir l'harmonie sociale entre les groupes d'âge. Le Japon est également l'un des premiers pays au monde à avoir une société vieillissante. Les gouvernements locaux japonais ont proposé des programmes d'exercices et d'autres mesures pour y faire face, et ces expériences pourraient tout à fait être partagées avec les pays en développement.

(3) La longue expérience de la JICA dans le domaine du sport et du développement

La JICA envoie des volontaires sportifs depuis la création du programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) au cours de l'exercice 1965. À la fin du mois de mars 2020, la JICA avait envoyé un total d'environ 5 000 volontaires pour le sport et l'éducation physique dans divers pays, souvent en coopération avec des universités japonaises. Dans les années 1990, la JICA a commencé à proposer un programme de formation dans le domaine du sport pour les personnes handicapées. Dans les années 2000, elle a initié une collaboration avec des ONG autour de la coopération par le sport. La JICA s'est ainsi forgé une longue expérience sur la thématique « Sport et développement ». Dans le domaine de la consolidation de la paix, en particulier, elle a mis l'accent sur les caractéristiques du sport pour promouvoir la compréhension mutuelle. La JICA a participé activement à des événements sportifs, tels que le festival sportif organisé au Timor-Est dès 2002 pour favoriser la réconciliation nationale immédiatement

après l'indépendance, et le Jour d'unité nationale au Soudan du Sud, organisé depuis 2016 pour promouvoir la cohésion sociale et l'unité. En tirant parti des atouts du Japon en matière d'éducation physique à l'école, la JICA a envoyé des volontaires en éducation physique et mis en œuvre des projets de coopération technique dans les pays en développement, notamment sur la préparation de matériel pédagogique, la formation des enseignants et la pratique du sport en classe. En plus d'améliorer la condition physique et la santé, les programmes de la JICA ont contribué à l'épanouissement de la prochaine génération, celle qui impulsera les futurs progrès des pays en développement, en encourageant l'affirmation de soi, l'initiative et la coopération.

(4) Contribution à la sécurité humaine

Le sport est un droit de l'homme fondamental, il apporte une dignité dont tout le monde devrait pouvoir jouir. Rendre le sport accessible à tous protège le fondement de la vie humaine, rend les individus plus libres et libère leur potentiel. On peut donc dire que le travail sur le sport et le développement contribue à la « sécurité humaine » préconisée par le Japon et dont la JICA doit assurer la réalisation. Le Japon a joué un rôle très important en tant que chef de file des efforts mondiaux sur la thématique « Sport et développement ». Il a donné très tôt à tous la possibilité d'accéder au sport par le biais de l'éducation physique à l'école ; il a très tôt intégré le sport dans la vie quotidienne et la société ; et il a mené à bien de nombreuses initiatives reliant sport et développement. Ces efforts ont contribué à asseoir la présence du Japon sur la scène internationale.

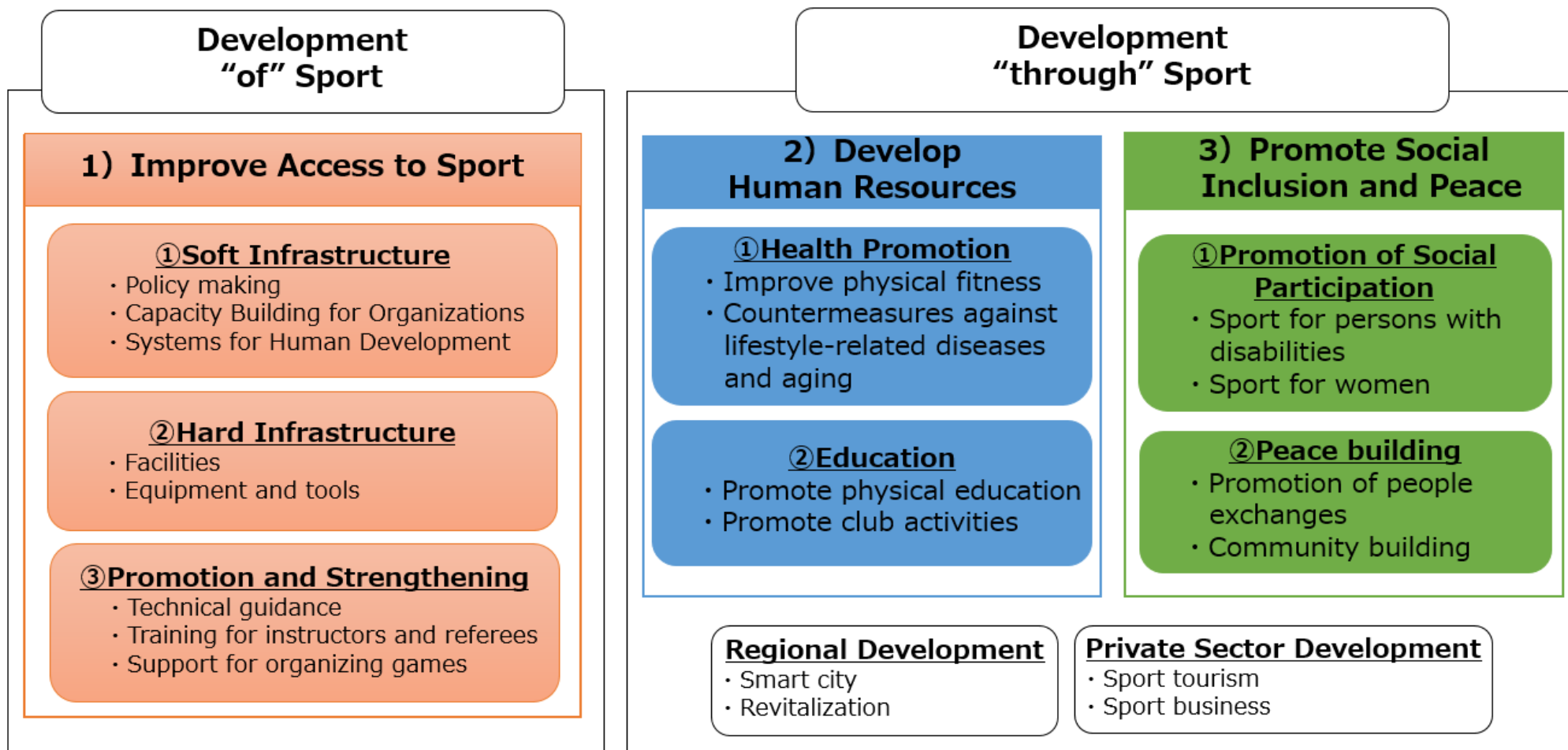
4. Scénarios contribuant aux objectifs de l'Agenda mondial et clusters

(1) Principes de base et approche de l'Agenda mondial

La thématique « Sport et développement » se décompose en deux facettes. La première, le « développement du sport », considère le sport comme une question de développement et œuvre à la promotion du sport lui-même. L'autre, le « Développement par le sport », considère le sport comme un moyen et l'intègre dans les activités visant à résoudre les problèmes de développement. Si nous œuvrons au « développement du sport » pour atteindre les objectifs de ce volet de

l'Agenda mondial, nous travaillons également sur le « développement par le sport » en coordination avec les autres volets de l'Agenda mondial de la JICA. Le « développement par le sport » est sans aucun doute un outil efficace pour le développement, et les actions menées dans ce cadre permettront un meilleur accès au sport. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des initiatives axées sur la thématique « Sport et développement ». Ce volet de l'Agenda mondial repose sur trois piliers : (1) améliorer l'accès au sport, (2) développer des ressources humaines dotées d'un esprit et d'un corps sains grâce au sport, et (3) promouvoir l'inclusion sociale et la paix grâce au sport.

Aperçu des initiatives « Sport et développement »



1) Améliorer l'accès au sport

(a) Cibles

La JICA élargira les possibilités de participation au sport dans les régions en développement et fera profiter les habitants de ces pays de la valeur et du plaisir du sport. Les régions prioritaires seront l'Asie, où l'intérêt pour les organisations sportives japonaises est élevé, l'Afrique, où l'accès au sport est plus limité que dans les autres régions, et l'Amérique latine, en particulier pour les communautés Nikkei, particulièrement intéressées.

(b) Détails des initiatives

① Développement de l'infrastructure institutionnelle

La JICA offrira des possibilités de faire du sport à un plus grand nombre de personnes en élaborant des politiques et des systèmes liés au sport ; en renforçant les mesures prises par les gouvernements, les administrations et les organisations sportives ; en concevant des mécanismes et des systèmes pour la formation des arbitres et des instructeurs ; et en soutenant les tournois sportifs, principalement par le biais de projets de coopération technique et du programme de partenariat de la JICA. Il convient également d'élaborer des politiques, des systèmes et des cadres qui ne soient pas uniquement dédiés au sport de compétition pour donner à tous, y compris aux personnes handicapées et aux femmes, la possibilité de pratiquer un sport tout au long de leur vie.

② Développement de l'infrastructure matérielle

La JICA œuvrera à la construction d'installations et de terrains où différents sports peuvent être pratiqués conformément aux règles, à la mise en place d'équipements sportifs et à la création d'une ville favorable au sport, principalement par le biais de projets de dons et de coopérations avec des entreprises privées. Pour les installations et les équipements sportifs destinés aux personnes handicapées, la JICA travaillera avec des entreprises privées spécialisées dans les appareils tels que les fauteuils roulants et les membres artificiels pour les compétitions. De manière générale, toutes les installations construites avec l'aide de la JICA seront conçues de manière à pouvoir être utilisées facilement par tous, y compris les personnes handicapées.

③ Promotion et renforcement du sport

La JICA s'efforcera de promouvoir le sport par le biais de cours, de la formation d'instructeurs et d'arbitres, et de l'organisation de divers événements, principalement par le biais du programme de volontariat de la JICA et de la coopération avec des organisations sportives japonaises. La JICA s'efforcera

également de former des athlètes capables de jouer un rôle actif sur la scène internationale, ainsi que des entraîneurs et des organisations capables d'encadrer ces athlètes. En outre, des athlètes et des entraîneurs japonais seront envoyés dans les pays en développement, et des athlètes prometteurs de ces pays seront invités au Japon.

(c) Principaux partenaires

Comité olympique japonais (JOC), Comité paralympique japonais (JPC), Conseil sportif japonais (JSC), Association japonaise du sport (JSPO), Association para-sportive japonaise (JPSA), organisations sportives, clubs sportifs, gouvernements locaux, universités, OSBL/ONG, sociétés privées, athlètes et autres individus.

2) Développer des ressources humaines saines de corps et d'esprit grâce au sport

(a) Cibles

La JICA favorisera le maintien de la condition physique des personnes âgées et la prévention et le traitement des maladies liées au mode de vie en offrant des possibilités d'exercice aux personnes de tout âge. En outre, la JICA encouragera le développement des ressources humaines pour la prochaine génération des pays en développement par la généralisation de l'éducation physique à l'école et des activités périscolaires. La première cible se concentrera sur l'Asie et le Pacifique, où les mesures contre le vieillissement et les maladies liées au mode de vie sont urgentes, tandis que la seconde cible se concentrera sur l'Asie et l'Afrique, où il existe un fort besoin de soutien éducatif.

(b) À propos des initiatives

① Promotion de la santé pour les personnes de tout âge

L'exercice physique a divers effets positifs reconnus sur la santé physique et mentale lorsqu'il est pratiqué de manière continue et avec une intensité et une fréquence appropriées. En particulier, l'exercice modéré joue un rôle important dans le maintien de la forme physique des personnes âgées et dans la prévention et le traitement des maladies liées au mode de vie. Par conséquent, nous visons le maintien et l'amélioration de la santé en offrant des opportunités d'exercice aux personnes de tout âge et en créant une communauté où chacun peut facilement faire de l'exercice.

Concrètement, nous donnerons l'occasion aux personnes de tout âge dans les pays en développement d'entretenir et d'améliorer leur forme physique et leur santé par l'exercice, principalement par le biais du programme de volontariat de la JICA. En offrant diverses options, nous trouverons des moyens de rendre les activités

physiques agréables pour tous, y compris pour les personnes qui n'en ont pas l'habitude. Nos activités visant à lever les obstacles à l'exercice physique comprendront le programme « Enfant actif » développé par l'Association japonaise du sport (JSPO), ainsi que divers programmes de perte de poids et de prévention de l'obésité pour les adultes visant à ancrer les bonnes habitudes telles que l'exercice physique modéré. Les clubs sportifs, les gouvernements locaux et les entreprises privées japonais proposent également divers programmes visant à améliorer la santé de la population. Nous exporterons ces programmes dans les pays en développement.

② Soutien à l'éducation physique à l'école

En intégrant le sport dans l'enseignement scolaire, les enfants peuvent acquérir la force physique et les habitudes nécessaires pour rester en bonne santé tout au long de leur vie. De nombreuses études réalisées ces dernières années ont souligné que les revenus et la réussite professionnelle sont liés non seulement à des capacités cognitives telles que la lecture, l'écriture et le calcul, qui peuvent être mesurées par des tests dits académiques, mais aussi à des capacités non cognitives englobant un large éventail de qualités et d'attitudes telles que la capacité à atteindre des objectifs, la coopération avec les autres et le contrôle de ses émotions. Les capacités non cognitives se développent de la petite enfance à l'adolescence, c'est pourquoi nous cherchons à améliorer ces capacités par le biais d'activités sportives telles que l'éducation physique à l'école, les rencontres sportives et les activités extrascolaires.

Concrètement, nous soutiendrons la préparation de manuels et de directives d'enseignement pour l'éducation physique, parallèlement à la formation des enseignants. Nous renforcerons aussi les systèmes de mise en œuvre des pays en développement en collaborant avec des experts d'universités et d'organisations sportives, d'OSBL et d'ONG, et de gouvernements locaux par le biais de projets de coopération technique et du programme de partenariat de la JICA. Afin de s'assurer que les cours intègrent les manuels et les directives d'enseignement, des volontaires en éducation physique seront envoyés en collaboration avec les projets de coopération technique pour renforcer les capacités des enseignants et les systèmes de mise en œuvre des écoles, y compris ceux destinés à l'entretien des équipements nécessaires à l'éducation physique. Nous allons également introduire activement le programme japonais de festival sportif « UNDOKAI », qui comprend non seulement des compétitions individuelles, mais aussi des compétitions de groupe où tous les individus peuvent participer de manière égale à diverses activités, notamment de danse, afin de donner aux enfants l'occasion de se familiariser avec les sports et les

activités sportives.

(c) Principaux partenaires

Association japonaise du sport (JSPO), Conseil japonais du sport (JSC), clubs sportifs, OSBL/ONG, universités, gouvernements locaux, entreprises privées.

3) Promouvoir l'inclusion sociale et la paix

(a) Cibles

La JICA offrira aux personnes handicapées et aux femmes la possibilité de participer à des activités sportives afin de renforcer leur estime de soi et de promouvoir ainsi leur participation à la société. Nous multiplierons également les opportunités sportives où tout le monde peut participer de manière juste et équitable afin d'approfondir les échanges entre individus, de promouvoir la compréhension mutuelle et de contribuer ainsi à la réalisation d'une société pacifique. Les régions prioritaires seront l'Asie, où il existe un grand intérêt pour les organisations sportives japonaises, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique, où la consolidation de la paix et la promotion sociale des femmes sont essentielles.

(b) À propos des initiatives

① Promotion de la participation sociale

La participation au sport produit des bénéfices psychologiques et spirituels pour les personnes dont la participation sociale est limitée, notamment les victimes de catastrophes, les réfugiés, les personnes handicapées, les femmes, les enfants et d'autres groupes socialement vulnérables. La participation au sport conduit également à l'autonomisation des individus en contribuant à l'élimination des préjugés et de la discrimination par l'inclusion de tous les individus et leur interaction selon des règles équitables. La participation au sport cimente les communautés, ce qui encourage l'inclusion et crée des opportunités d'interaction pour un grand nombre de personnes. Ainsi, nous visons l'autonomisation et la participation sociale de chaque individu par le sport.

Concrètement, nos projets fourniront un lieu où les personnes handicapées et les femmes pourront pratiquer un sport au quotidien, ainsi qu'un lieu pour les compétitions et autres événements qui serviront de catalyseur à la participation sociale et contribueront à éliminer les préjugés et la discrimination dans la société. Nous nous efforcerons également de mettre en avant des modèles de référence pour les personnes handicapées et les femmes.

② Construction de la paix

Le sport peut rapprocher les gens et promouvoir la compréhension mutuelle tout

en transcendant les différences ethniques, linguistiques et religieuses. Le sport, où les décisions sont prises de manière équitable sur la base de règles, peut également sensibiliser les individus aux notions de justice sociale et de respect des normes. L'organisation d'événements sportifs internationaux et nationaux, tels que les Jeux olympiques et paralympiques, peut en outre créer un sentiment d'unité parmi les habitants d'un pays, voire du monde entier. Le spectacle des athlètes participant à ces événements peut devenir un symbole d'unité nationale et d'harmonie entre les ethnies, et faire battre les cœurs de tout un pays à l'unisson. Même dans un monde transformé par la COVID-19, le sport peut encore reconnecter les individus et les sociétés qui ont été séparés à la fois psychologiquement et physiquement. De cette façon, nous visons l'établissement d'une société pacifique qui respecte la diversité en tirant parti des caractéristiques du sport : la compréhension mutuelle et le dépassement des différences, notamment linguistiques, culturelles et religieuses.

Concrètement, nous soutiendrons l'organisation de championnats nationaux auxquels toutes les personnes peuvent participer de manière juste et équitable, ainsi que la création de sites sportifs ouverts à tous. Au Japon, ces caractéristiques du sport seront exploitées dans le cadre d'échanges et de programmes internationaux où des ressources humaines étrangères seront invitées afin de promouvoir une société multiculturelle et la compréhension entre les peuples parmi le grand public.

(c) Principaux partenaires

Comité olympique japonais (JOC), Comité paralympique japonais (JPC), Association para-sportive japonaise (JPSA), organisations sportives, clubs sportifs, gouvernements locaux, universités, OSBL/ONG, entreprises privées.

Les indicateurs à atteindre dans ce volet de l'Agenda mondial sont les suivants :

< Indicateurs à atteindre avec les fonds de la JICA >

- (1) Apporter la valeur, le plaisir et la joie du sport à 300 000 personnes dans les pays en développement chaque année grâce aux projets de la JICA.
- (2) Promouvoir l'autonomisation des individus en élargissant la portée du sport et en offrant des possibilités de pratiquer un sport, en particulier aux réfugiés, aux personnes handicapées, aux femmes et aux personnes en situation de pauvreté ou confrontées à d'autres problèmes (ODD 3, 4, 5, 10, 16 et 17).
- (3) Offrir la valeur, le plaisir et la joie du sport en ligne et par le biais d'autres formes de coopération basées sur la technologie, compte tenu des limites de déplacements dues à l'impact de la COVID-19.
- (4) Promouvoir la participation et la coopération du public par la sensibilisation et les activités de relations publiques, tant au Japon qu'à l'étranger, en tirant parti du

fort attrait du sport.

< Indicateurs à atteindre grâce à l'utilisation de financements externes et de la coopération >

(5) Offrir la valeur, le plaisir et la joie du sport à 1 million de personnes par an en collaborant avec des organisations externes (organisations sportives, fédérations nationales, universités, secteur privé, gouvernements locaux, donateurs, etc.).

Les principaux ODD auxquels nous souhaitons contribuer par le biais de ce volet de l'Agenda mondial sont énumérés ci-dessous :

ODD	Activités de la JICA
ODD 3  Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Promouvoir l'éducation physique à l'école Offrir des possibilités d'exercice aux personnes de tout âge
ODD 4  Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Promotion de l'éducation physique à l'école Offrir des opportunités d'apprentissage par le sport aux personnes de tout âge
ODD 5  Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	Garantir des opportunités sportives pour les femmes
ODD 10  Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	Améliorer l'environnement sportif Promouvoir le sport à l'école
ODD 16  Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	Créer des lieux et des opportunités (compétitions, programmes d'échange, etc.) pour promouvoir la compréhension mutuelle Former les athlètes (modèles) qui deviendront des symboles de l'unité nationale et de l'harmonie entre les

	ethnies
ODD 17 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser 	Améliorer l'accès aux sports Coopérer avec une grande variété d'organisations externes

(2) Scénarios de développement (« clusters »)

Ce volet de l'Agenda mondial ne prévoit pas de clusters.

(3) Initiatives à généraliser

Le « Développement par le sport » utilise le sport comme un moyen de résoudre les problèmes de développement dans divers domaines : soins de santé, éducation, sécurité sociale, handicap et développement, égalité des sexes, consolidation de la paix, développement urbain et développement industriel. Aujourd'hui, cette approche est encore peu reconnue et les initiatives sont peu nombreuses. Par conséquent, afin de généraliser l'utilisation du sport, en d'autres termes, de faire prendre conscience de l'efficacité du sport pour la coopération internationale et d'en faire un instrument de base des projets, la JICA travaillera en étroite collaboration avec les organisations et les parties prenantes concernées pour encourager le flux de la coopération internationale dans ce domaine. De plus, la JICA va encourager les synergies entre les projets centrés sur le sport et les projets axés sur d'autres questions de développement au sein de la JICA.

Par ailleurs, ce volet de l'Agenda mondial compilera les tendances internationales et les études de cas sur la thématique « Sport et développement » en vue de leur intégration, les diffusera activement à l'intérieur et à l'extérieur de la JICA, et fournira des conseils sur la formation de nouveaux projets et sur la manière dont le sport peut être utilisé dans les projets existants. Ce volet de l'Agenda mondial formulera également des indicateurs communs pour mesurer l'efficacité des projets « Sport et développement » en menant des études.

5. Approches stratégiques de l'Agenda mondial et des clusters

(1) Utilisation efficace des partenariats

Le sport exerçant un attrait plus important par rapport à d'autres questions de développement, il peut mobiliser un plus grand nombre d'acteurs et garantir plus facilement la participation de personnes de statuts et d'horizons divers. Le sport peut ainsi contribuer fortement à l'intensification des partenariats avec divers acteurs pour atteindre les ODD.

La JICA a conclu des accords de coopération avec le Comité olympique japonais (JOC), la Fédération japonaise de rugby (JRFU), la Fédération japonaise de football (JFA), la Ligue japonaise de football professionnel (J.League), la Ligue japonaise de football professionnel pour l'émancipation des femmes (WE League) et diverses universités japonaises.

La JICA travaille également avec le Comité paralympique japonais (JPC), le Conseil japonais du sport (JSC), l'Association japonaise du sport (JSPO), l'Association japonaise des para-sports (JPSA), l'Agence japonaise antidopage (JADA), la Ligue professionnelle de baseball du Japon (NPB), les municipalités des villes hôtes, etc. pour promouvoir la thématique « Sport et développement » au Japon.

En dehors du Japon, la JICA travaille en étroite collaboration avec l'Agence française de développement (AFD) et la Banque mondiale (BM), qui préparent les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. En revanche, la coopération de la JICA avec le secteur privé n'a pas été suffisante. Étant donné la capacité du business du sport à contribuer à l'amélioration de l'environnement sportif dans les pays en développement, mais aussi au développement économique en tant qu'industrie, il faut adopter une approche plus stratégique de ce secteur. La JICA souhaite établir une plateforme où diverses personnes et organisations motivées peuvent être mobilisées et travailler indépendamment vers le même objectif.

(2) Promotion de l'innovation

Les sports universels comme la boccia – qui peut être pratiquée par tout le monde, quel que soit son sexe, son âge ou son éventuel handicap – ont attiré l'attention ces dernières années. Si la propagation de la COVID-19 a temporairement complexifié la pratique classique du sport, de nouvelles pratiques ont émergé grâce aux plateformes en ligne et à d'autres technologies. Dans le cadre des préparatifs des Jeux olympiques de Tokyo 2020, le Japon s'est efforcé de créer un environnement permettant à chacun de pratiquer des sports, comme l'escrime, grâce à l'utilisation de la technologie. Dans ce contexte particulier, la JICA encouragera la création de mécanismes novateurs permettant à divers acteurs de participer facilement à des initiatives « Sport et développement » afin d'encourager la diffusion des sports universels, le coaching sportif en ligne et l'introduction de nouvelles façons de profiter des sports grâce à la technologie. En

outre, étant donné le rôle prépondérant des volontaires dans de nombreuses activités sportives dans les régions en développement, un système de promotion des initiatives « Sport et développement » sera mis en place pour choisir les volontaires et leur fournir les fonds et le savoir-faire nécessaires à leurs activités.

(3) Promotion de la participation et de la coopération des citoyens par les activités de sensibilisation et de relations publiques au niveau national

Le sport a un fort attrait et la capacité de mobiliser des personnes assumant des positions diverses dans de nombreuses organisations. Par ailleurs, le grand public s'intéresse plus au sport qu'à la coopération internationale. La JICA élaborera donc de manière stratégique et proactive des activités de sensibilisation et de relations publiques pour promouvoir la participation des citoyens en utilisant le sport comme point d'entrée. Concrètement, 1) la JICA utilisera son site internet, ses comptes de réseaux sociaux et d'autres médias pour communiquer sur ses initiatives « Sport et développement », ses projets et les bonnes pratiques. 2) La JICA planifiera et mettra en œuvre divers événements et séminaires pour le grand public en coopération avec des organisations sportives, des clubs sportifs professionnels, des entreprises privées, des gouvernements locaux (y compris les villes hôtes) et des universités. En particulier, la planification d'événements et la tenue de stands lors des compétitions à domicile des clubs de sport professionnels permettra l'organisation d'activités de sensibilisation et de relations publiques efficaces et efficientes. 3) La JICA va promouvoir les initiatives visant à redonner à la société en envoyant des volontaires de la JICA en mission. Les volontaires ne se contenteront pas de présenter leurs expériences et de participer à divers événements et séminaires, ils favoriseront également la compréhension internationale au Japon en partageant et en communiquant leurs expériences sur leur lieu de travail après leur retour.

6. Autres considérations

(1) L'attrait du sport réside en grande partie dans le facteur plaisir, et les moyens d'exploiter pleinement ce facteur doivent être étudiés lors de l'examen des futurs projets. Le sport n'ayant pas de forme fixe, il convient également d'examiner les meilleurs moyens de l'intégrer aux projets en fonction du contexte d'une zone cible et de l'objectif à atteindre.

(2) Le sport faisant partie intégrante de la culture, il est possible qu'il reflète les barrières sociales et les attitudes discriminantes existantes. Il y a également un risque que le sport soit utilisé avec des intentions politiques ou religieuses, ce qui peut produire des sentiments antagonistes. Les projets doivent donc pleinement intégrer ces risques lors de sa mise en œuvre et créer un environnement où chacun peut participer au sport de manière équitable, juste et agréable.

(3) Le contact entre les personnes est inévitable dans le sport, et les masques peuvent être difficiles à porter en permanence pendant les compétitions. En outre, le risque de coup de chaleur est plus élevé pour les personnes pratiquant une activité physique. Pour ces raisons, les projets doivent prendre des mesures contre les maladies infectieuses et les coups de chaleur en se basant sur les directives établies par l'Association japonaise du sport (JSPO) et d'autres organisations, en fonction des conditions locales.

Initiatives des autres institutions

(1) Nations unies

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) mène des campagnes d'éradication de la pauvreté avec des olympiens, des paralympiens et d'autres athlètes célèbres, ainsi que des projets sportifs d'échanges interethniques. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) fournit des équipements sportifs, organise des matchs amicaux et mène des programmes d'éducation par le sport dans les camps de réfugiés pour améliorer les moyens de subsistance, restructurer les communautés et favoriser un esprit de respect et de justice. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) met en œuvre des activités sportives en milieu rural afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté nécessaire pour améliorer la productivité agricole.

(2) Royaume-Uni

UK Sport, une agence du ministère de la Culture, des Médias et du Sport, déploie une aide axée sur le sport, tandis que le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO) déploie une aide axée sur le développement. UK Sport a formé des entraîneurs sportifs et fourni des articles de sport paralympiques à plus de 40 pays depuis 2015. Les activités du programme comprennent la fourniture d'équipements et l'envoi de superviseurs britanniques à l'étranger. Suite à la décision de candidature aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres 2012, le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, le ministère de la Culture, de l'Information et du Sport, le British Council, l'UNICEF et d'autres organisations ont rejoint UK Sport et l'ancien ministère du Développement (DFID) pour collaborer avec les communautés locales et les enseignants d'autres pays. Des activités sont développées pour permettre aux enfants des communautés de prendre conscience du pouvoir du sport à travers des événements sportifs. En janvier 2021, des projets sont mis en œuvre dans neuf pays d'Asie et d'Afrique pour traiter des questions liées à la santé des enfants, à l'éducation, au genre, etc. En outre, le Commonwealth encourage l'élaboration de politiques et de stratégies visant à garantir que le sport apporte une contribution maximale aux objectifs de développement nationaux et aux ODD. Concrètement, les activités se concentrent sur (i) l'impact du sport sur les ODD, (ii) l'élaboration de politiques et de stratégies nationales pertinentes et (iii) le renforcement des capacités des dirigeants et autres responsables gouvernementaux concernés.

(3) France

Suite à la candidature de Paris pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, les initiatives liées au sport se sont multipliées en France. Concrètement, l'Agence française de développement (AFD) a pris l'initiative de lancer la Coalition sport pour le développement, une organisation chargée de mettre en réseau les institutions financières de développement afin de promouvoir davantage les initiatives « sport et développement ». Une plateforme en ligne, « Sport en commun », a également été mise en place pour mettre en lien des organisations qui mènent des activités sportives pour résoudre les problèmes sociaux en Afrique. La France doit également accorder un financement au Comité olympique sénégalais pour soutenir l'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar 2026, la première compétition multisport internationale organisée en Afrique, et pour assurer la formation des jeunes athlètes sénégalais.

(4) États-Unis

L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) considère le sport comme un moyen de développement et de paix, et reconnaît en particulier sa contribution à l'éducation, la consolidation de la paix, la rééducation et la réintégration des personnes handicapées, et au développement économique. Ses initiatives comprennent le « Sports Visitor Program » (un programme d'échange de deux semaines pour les jeunes athlètes et les entraîneurs) et un programme de financement des projets d'organisations internationales à but non lucratif.

(5) Australie

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT) et la Commission australienne des sports, l'agence publique chargée des questions liées au sport, travaillent ensemble pour rehausser l'image de leur pays ; améliorer les moyens de subsistance en faveur des pays en développement ; faire participer les minorités à la société ; et construire la paix grâce au sport. En Asie et dans le Pacifique en particulier, leurs activités portent sur l'amélioration des modes de vie, la qualité de vie des personnes handicapées, le développement des organisations locales, le renforcement du sport au niveau local et le financement de projets à petite échelle pour encourager la participation au sport.

Politiques liées au sport au Japon

(1) Charte de la coopération au développement (2015)

L'un des domaines prioritaires de la Charte de la coopération au développement du Japon est la « croissance de qualité » et l'éradication de la pauvreté par cette croissance. Le Japon déploiera une aide visant à promouvoir un développement centré sur les individus qui soutient les aspects fondamentaux de la vie humaine dans ce domaine, en tenant pleinement compte de l'importance du développement humain et social. Cette aide englobera les soins de santé, l'eau potable et l'assainissement, l'alimentation et la nutrition, l'éducation de qualité pour tous, la réduction des disparités, l'autonomisation des femmes, ainsi que la culture et le sport pour le bien-être physique et mental. Elle promouvra un développement centré sur l'individu en soutenant les moyens de subsistance.

(2) Loi fondamentale sur le sport (2011)

Selon la loi fondamentale sur le sport, le sport est une culture humaine universellement partagée et tous les citoyens ont le droit de vivre une vie heureuse et fructueuse grâce au sport. La loi précise également qu'en plus de favoriser le maintien et l'amélioration de la santé mentale et physique, le sport a un impact significatif sur la formation du caractère en cultivant le respect et la coopération ; l'équité, la discipline et la maîtrise de soi ; mais aussi la réflexion pratique et le jugement. En outre, la loi rappelle que le sport favorise l'interaction entre les personnes et les régions ; développe un sentiment d'unité ou de vitalité ; et que les échanges internationaux et la contribution apportée par le sport favorisent la compréhension mutuelle entre les peuples et contribuent grandement à la paix internationale. Grâce à ces effets, le sport joue, selon la loi, un rôle clé de valorisation du statut international du Japon.

(3) Deuxième plan de base pour le sport de l'Agence japonaise du sport (avril 2017- mars 2022)

La politique de base consiste à (i) changer la « vie » par le sport, (ii) changer la « société » par le sport, (iii) se connecter au « monde » par le sport, et (iv) dessiner le « futur » par le sport, notamment en rehaussant la part de la population prenant

part au sport pour atteindre une « société sportive de 100 millions ». Les quatre objectifs de cette politique sont : 1) augmenter le nombre de personnes participant à un sport, c'est-à-dire les personnes qui « jouent », « regardent » et « soutiennent » une activité sportive, en développant les ressources humaines et en multipliant les opportunités ; 2) créer une société dynamique avec des liens forts grâce au sport ; 3) établir un système de développement des ressources humaines solide et durable et un environnement propice aux performances sportives internationales ; et 4) valoriser le sport en promouvant un sport propre et équitable. En particulier pour le point 2), l'Agence japonaise du sport déclare qu'elle travaillera activement à la réalisation d'une société symbiotique, à la revitalisation de l'économie et des communautés locales, et aux contributions internationales du sport, en se basant sur l'efficacité de ce dernier pour résoudre les problèmes sociaux.

(4) Stratégie sportive mondiale de l'Agence japonaise du sport (2018)

Le Japon participera activement à l'élaboration des politiques et des règles internationales et développera stratégiquement des échanges et des programmes de coopération internationaux afin de réaliser un « monde qui respecte la diversité », « un monde durable et résilient dans l'adversité » et « un monde propre et juste » grâce au pouvoir du sport dans la communauté internationale. Le Japon aura aussi à cœur de contribuer au maximum à la résolution des défis sociaux énoncés dans les ODD.

(5) SPORT POUR DEMAIN (janvier 2014 - mars 2022)

Le programme « Sport pour demain » était une initiative de contribution internationale par le sport mise en œuvre conjointement par les secteurs public et privé japonais. Commencé en 2014 en amont des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020, le programme « Sport pour demain » visait à partager les valeurs du sport et à promouvoir le Mouvement olympique et paralympique auprès d'individus de tout âge dans le monde entier, y compris dans les pays en développement, et créer ainsi un monde meilleur pour demain. Le programme « Sport pour demain » avait l'ambition de toucher plus de 10 millions de personnes dans plus de 100 pays et territoires. Il reposait sur trois piliers : (1) la coopération et les échanges internationaux par le sport, (2) l'Académie pour les dirigeants sportifs de demain et (3) la mise en œuvre de « PLAY TRUE 2020 », un projet de promotion de l'intégrité du sport grâce à des activités de lutte contre le dopage au niveau international. L'industrie, le gouvernement et le monde universitaire ont travaillé de

concert sur les activités de chaque pilier.

Annexe 3

Contribution au scénario de l'objectif		Approche	Dispositif	Projets mis en œuvre et efforts en cours
Développement du sport	(1) Améliorer l'accès au sport	① Infrastructure institutionnelle • Élaboration de politiques • Renforcement des capacités des organisations • Système de développement humain • Création d'opportunités	Projet de coopération technique	Népal 「conseiller en football」 Expert individuel (2017-2018)
		② Infrastructure matérielle • Installations • Équipements et outils	Don	「Projet d'amélioration des équipements de judo en Zambie」 (2008)
			Don	「Projet de construction du centre de budo lao-japonais」 (2008)
			Don	「Projet d'amélioration des équipements de judo en Afrique du Sud」 (2010)
			Don	「Projet d'amélioration des équipements de judo de l'Agence d'État pour la formation en éducation physique et en sport du gouvernement de la République kirghize」 (2011)
			Don	「Projet d'entretien des équipements du complexe sportif du Secrétariat national des sports」 (2016-2018)
			Don	「Projet de construction d'un centre de judo et de sport」 (2016-2020)
			Autre (fourniture de matériel, donations)	「Programme « Smile for All in the World »」
		③ Promotion et renforcement • Conseils techniques • Formation des instructeurs et des arbitres • Soutien à l'organisation de compétition • Développement de l'athlète	Volontaires de la JICA	Volontaires dans le domaine du sport de la JICA, 3 169 envoyés dans 29 catégories (1965 - mars 2020) 643 baseball, 522 judo, 310 volleyball, 234 natation, 167 football, 167 gymnastique, 164 tennis de table, 148 athlétisme 129 softball, 121 kendo, 114 karaté, 95 basket-ball, 70 aikido, 65 rugby, 55 badminton, 49 tennis, 35 handball, 23 lutte, 13 gymnastique rythmique, 12 activité physique, 12 haltérophilie (anciennement), 7 natation artistique, 4 water-polo, 3 ski, 3 cyclisme, 2 sumo, 1 tir à l'arc et 1 escrime
			Autre (Fonds de donation de la JICA)	「Projet de développement des ressources humaines pour les canoëistes et les entraîneurs de la Fédération de canoë, en tirant parti des abondantes ressources hydriques du Cambodge」 (2019-2020)
Développement par le sport	(2) Développer les ressources humaines	① Promotion de la santé	Programme de partenariat de la JICA	「Modèle de projet pour le programme de lutte contre les maladies liées au mode de vie dans la ville de Hai Phong」 (2015-2018)
			Programme de partenariat de la JICA	「Introduction d'un programme de contrôle du poids pour la prévention de l'obésité à Pohnpei」 (2017-2020)

		• Lutte contre les maladies liées au mode de vie • Lutte contre le vieillissement	Formation par région et en groupe	「Prévention des maladies liées au mode de vie (LSRD)」 (2009-2014)
			Formation par région et en groupe	「Projet de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles」 (2010-2018)
			Programme de formation des jeunes leaders	「Cours sur la prévention des maladies liées au mode de vie ①Thaïlande ②Malaisie ③Sri Lanka ④pays insulaires du Pacifique」 (2017)
			Volontaires de la JICA	12 volontaires pour l'activité physique (1965 - mars 2020) Volontaires dans le domaine des soins aux personnes âgées par le sport
			Autre (événement)	「Diffusion publique JICA & Sony au Ghana et au Cameroun : Le football contre le VIH et le SIDA」 (2010)
			Autre (événement)	「Promotion des exercices radio « mega » au Nicaragua」 (2017)
		② Éducation • Promouvoir l'éducation physique • Promouvoir les activités en club	Projet de coopération technique	「Projet de réforme du programme d'études au niveau primaire de l'éducation de base」 (2014-2021)
			Programme de partenariat de la JICA	「Amélioration du programme d'enseignement de l'éducation physique et création de manuels d'éducation physique pour l'école primaire」 (2006-2009)
			Programme de partenariat de la JICA	「Projet de promotion de l'éducation physique dans les écoles primaires」 (2009-2012)
			Programme de partenariat de la JICA	「Projet de développement des ressources humaines et d'établissement d'un système de diffusion durable de l'éducation physique à l'école primaire au Cambodge」 (2013-2016)
			Programme de partenariat de la JICA	「Réalisation d'un manuel de l'enseignant et diffusion de l'éducation physique au collège」 (2017-2020)
			Programme de partenariat de la JICA	「Projet « Éducation physique pour tous » au Cambodge (apprentissage d'une éducation physique de qualité de l'école primaire au lycée)」 (2020-2024)
			Formation par région et en groupe	「Une éducation physique de qualité dans l'enseignement scolaire」 (2015-2021)
			Programme de formation des jeunes leaders	「Programme de co-crédation des connaissances (jeunes leaders) pour le Bhoutan/ cours d'éducation physique」 (2015-2016)
			Programme de formation des jeunes leaders	「Programme de co-crédation de connaissances (jeunes leaders) pour le Vietnam/ cours d'éducation physique」 (2018)
			Volontaires de la JICA	1 480 volontaires d'éducation physique dépêchés sur place (1965 - mars 2020)
Développement par le sport	(3) Promouvoir l'inclusion sociale et la paix	① Promotion de la participation sociale • Sport pour les personnes handicapées	Programme de partenariat de la JICA	「Promotion du sport pour les personnes handicapées」 (2009-2012)
			Programme de partenariat de la JICA	「Programme d'aide à l'emploi pour l'indépendance sociale des personnes handicapées dans les zones rurales du nord du Laos」 (2012-2015)
			Programme de partenariat de la JICA	「Promotion du sport pour les personnes handicapées et renforcement des capacités des entraîneurs et des experts sportifs au Laos」 (2016-2021)

			Formation par région et en groupe	「Moniteur de sport pour personnes handicapées」 (1990-1999)
			Formation par région et en groupe	「Moniteur de sport pour personnes handicapées」 (2000-2004)
			Formation par région et en groupe	「Promotion de l'intégration sociale des personnes handicapées par le sport」 (2005)
			Formation par région et en groupe	「Promotion de la participation sociale des personnes handicapées par le sport」 (2006-2009)
			Formation par région et en groupe	「Programme de formation de futurs dirigeants sportifs pour les personnes handicapées」 (2010-2012)
			Formation par région et en groupe	「Promotion de la participation sociale des personnes handicapées par le sport」 (2016-2021)
			Programme de formation des jeunes leaders	「Programme de co-crédation de connaissances (jeunes leaders) pour l'Indonésie/ cours sur le sport pour les personnes handicapées」 (2016)
			Volontaires de la JICA	Volontaires pour l'éducation physique et les sports Ergothérapeutes et kinésithérapeutes : volontaires qui soutiennent les enfants handicapés et les personnes qui travaillent avec des équipements de bien-être et promeuvent le sport dans leurs activités
			Autre (envoi et invitation d'experts)	Envoi d'instructeurs de judo Kodokan en Indonésie (2017)
			Autre (envoi et invitation d'experts)	Sénégal : diversité de l'éducation par le cécifoot (2018)
			Autre (envoi et invitation d'experts)	Participation aux championnats internationaux de judo pour malvoyants de Tokyo 2019 et à un camp d'entraînement conjoint pour les officiels de judo malvoyants en Indonésie et au Pérou (2018)
		• Sport pour les femmes	Autre (événement)	「« Ladies First » : rencontre d'athlétisme féminin en Tanzanie」 (2017-2019)
		② Construction de la paix • Promotion des échanges entre individus • Construction de la communauté	Projet de coopération technique	「Projet de professionnalisation de la police pour la population et la paix」 (2015-2018)
			Projet de coopération technique	「Projet de renforcement de la confiance en soi par l'éducation physique」 (2016-2020)
			Projet de coopération technique	「Collecte de données sur la consolidation de la paix par le sport」 (2015-2016)
			Projet de coopération technique	「Promotion de la paix par le sport」 (2017-2018)
			Projet de coopération technique	「Promotion de la paix par le sport」 (2019-2023)
			Autre (recherche)	「Étude sur la paix et le développement par le sport」
		① Ville intelligente		

	(4) Développement régional	② Redynamisation	Autre	Œuvrer à la promotion d'une éducation axée sur la compréhension internationale et la participation des citoyens par le biais de la ville hôte des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo (2021)
			Programme de formation des jeunes leaders	「Programme de co-crédation de connaissances (jeunes leaders) pour les pays insulaires du Pacifique/ cours sur le développement régional par la promotion du sport」 (2017)
	(5) Développement du secteur privé	① Tourisme sportif		
		② Business du sport		

Qu'est-ce que l'Agenda mondial de la JICA ?

Les stratégies de coopération de la JICA face aux problèmes mondiaux. La JICA et ses partenaires visent des impacts décisifs en réalisant les objectifs fixés dans le cadre de l'Agenda mondial de la JICA. L'Agenda mondial de la JICA et ses objectifs seront partagés avec les pays partenaires et divers acteurs, ce qui permettra de renforcer le dialogue et la collaboration, et de maximiser les impacts sur le développement. Grâce à ces efforts, la JICA contribuera de manière holistique à la réalisation des ODD à l'horizon 2030, conformément à la Charte de la coopération au développement du Japon qui met l'accent sur la « sécurité humaine », la « croissance de qualité » et la « résolution des défis mondiaux ».

Cover photo: JICA



Nibancho Center Building, 5-25 Nibancho,
Chiyoda-ku, Tokyo 102-8012, Japan
Email : jvtco-sport@jica.go.jp



L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) est une organisation de coopération internationale chargée de la mise en œuvre de l'aide bilatérale dans le cadre de l'aide publique au développement du Japon. La JICA coopère avec près de 150 pays et régions partout dans le monde.

<https://www.jica.go.jp/english/activities/>